



A.F.M.S.
Formation aux Métiers du Sport

C.A.E.P.M.N.S

Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession de Maître-Nageur Sauveteur

2025

Recyclage quinquennal des Maîtres-Nageurs

Objectif :

Maintien des compétences et acquisition des connaissances nouvelles liées à l'évolution de la profession

2 sessions
LOIRE

1 session
HAUTE-LOIRE

8 MNS min.
24 MNS max
par session

DATES*

- Du **24 au 26 février** à Andrézieux (42)
- Du **16 au 18 juin** à Feurs (42)
- Du **20 au 22 octobre** à Yssingeaux (43)

*sous réserve de validation de la DRAJES

INSCRIPTION

- Dossier d'inscription à rendre **un mois avant la date de session** et à récupérer sur notre site internet **www.afms-loire.fr**



Le Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession de Maître-Nageur Sauveteur atteste des aptitudes suffisantes en matière de sauvetage aquatique et de sécurité des publics pour une période de 5 ans (arrêté du 20/01/2022)

Prérequis Posséder un diplôme conférant le titre de MNS

Durée de la session 3 jours (21h : 18h de formation + 3h d'évaluation)

Contenus de formation Informations sur l'évolution de l'environnement professionnel (lieux de pratique, enseignement et animation, aisance aquatique, hygiène et sécurité, cadre réglementaire) et mise en œuvre des procédures de secours (POSS, sécurité, surveillance, sauvetage, secourisme).

Certification Une épreuve de 300m nage ventrale avec palmes, en maillot, effectuée en continue et de façon régulière (tolérance port de lunettes) et un parcours de sauvetage en milieu aquatique simulant une intervention sur une noyade (en short et tee-shirt et sans lunettes) suivi d'un entretien oral expliquant la démarche.

PLANNING PRÉVISIONNEL

JOUR 1

Prévention des noyades, sécurité des baignades et surveillance avec Guillaume BOURBON (MNS et officier sapeur-pompier professionnel)

Chaîne des causes d'accidents : pourquoi un accident survient ? Identification des différents paramètres de l'accident. Illustration de l'enchaînement des dysfonctionnements qui mènent à l'accident. La surveillance : l'organisation, les défauts, les améliorations. Étude de cas. Vidéos pédagogiques, vidéos d'accidents, discussions/débats.

JOUR 2

Cas concrets de sauvetage et secourisme avec les sapeurs-pompiers professionnels de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de la Loire (formateurs PSE et MNS)

Mises en situation sur des cas concrets dans l'établissement aquatique. Pratique en piscine : parcours de sauvetage (techniques d'intervention et de sauvetage, sorties d'eau, utilisation du plan dur...). Préparation à l'examen (parcours et entretien).

JOUR 3

Matin : Aisance Aquatique (AA) avec Yael DUDO/David FAYOL (instructeurs)

Contexte dans lequel le plan interministériel de prévention des noyades à vu le jour. Cadre de fonctionnement de l'AA et politique publique (Éducation Nationale, Ministère des Sports, Agents Territoriaux et Clubs). Conditions de mise en place de l'AA. L'activité des enfants au centre du dispositif, les objectifs et les enjeux. La construction du nageur, le processus et le fondement de l'AA. La démarche de formation multi-catégorielle et les différents thèmes abordés.

Après-midi : Certification

RENSEIGNEMENTS PÉDAGOGIQUES



Christelle CHAUX



06.81.36.56.13



cchaux@afms-loire.fr

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS



Delphine ERTLE



04.77.91.17.05



contact@afms-loire.fr

